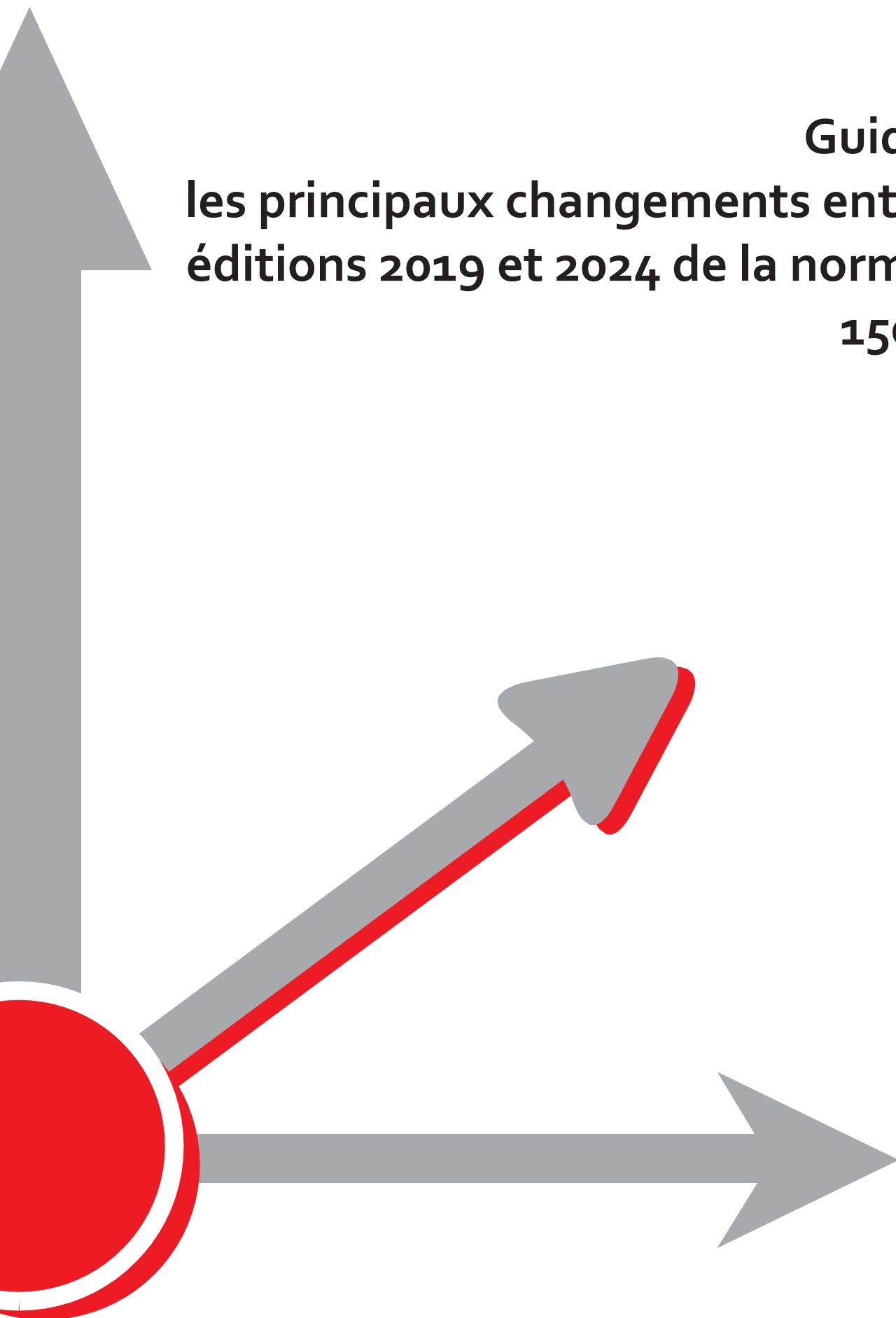


**Guide sur  
les principaux changements entre les  
éditions 2019 et 2024 de la norme EN  
15004-1**



## Tableau de révision

| Date          | Rev # | Paragraphe / Page | Modification                  |
|---------------|-------|-------------------|-------------------------------|
| Mai 2023      | 1.0   | -                 | Première diffusion            |
| Décembre 2024 | 2.0   | Pages 4 et 5      | Modifications rédactionnelles |

## AVANT-PROPOS

Cette note de recommandation est rédigée à titre d'orientation générale et ne peut se substituer aux conseils détaillés donnés dans des circonstances spécifiques. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la compilation et à la préparation de cette publication, afin d'en garantir l'exactitude, Euralarm ne peut en aucun cas assumer la responsabilité d'erreurs, d'omissions ou de conseils donnés, ou de toute perte résultant de la confiance accordée aux informations contenues dans cette publication.

## AVERTISSEMENT

Le présent document est uniquement destiné à informer les membres d'Euralarm et, le cas échéant, leurs membres, de la situation relative à son objet. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir son exactitude, les lecteurs ne doivent pas se fier à son exhaustivité ou à son exactitude, ni s'y fier en tant qu'interprétation juridique. Euralarm ne peut être tenu responsable de la fourniture d'informations incorrectes ou incomplètes.

*Note : La version anglaise de ce document est celle approuvée par Euralarm comme document de référence.*

## Copyright Euralarm

© 2023, Zug, Suisse

Euralarm • Gubelstrasse 11 • CH-6300 Zug • Suisse

E: [secretariat@euralarm.org](mailto:secretariat@euralarm.org)

W: [www.euralarm.org](http://www.euralarm.org)

## Table des matières

|  |   |
|--|---|
| <b>1. INTRODUCTION</b> .....                             | 4 |
| <b>2. CHANGEMENTS CLES</b> .....                         | 4 |
| 2.1 Informations relatives à la sécurité .....           | 4 |
| 2.2 Indication de positionnement de l'actionneur .....   | 4 |
| 2.3 Ventilation sous pression de l'enceinte.....         | 4 |
| 2.4 Effets du bruit dans les zones sensibles .....       | 4 |
| 2.5 Clarification de la classification des risques ..... | 5 |
| 2.6 Facteurs d'échelle.....                              | 5 |
| 2.7 Critères d'évaluation des nouveaux agents .....      | 5 |
| <b>3. SYNTHESE</b> .....                                 | 5 |

## 1. INTRODUCTION

Ce document d'orientation d'Euralarm fournit des informations sur les principaux changements apportés à l'EN 15004-1: 2019 et à l'édition 2024.

Depuis sa publication initiale en 2008, la norme EN 15004-1 repose principalement sur la norme ISO 14520-1. En 2022, cette norme ISO a été soumise au FDIS (dernière étape avant la publication), a fait l'objet d'un vote unanime en faveur de sa publication et a finalement été publiée en février 2023.

Le CEN a accepté le texte de l'ISO 14520-1 comme base pour la révision de l'EN 15004-1 et ce guide identifie les changements clés qui apparaissent dans l'EN 15004-1 révisée.

Les changements détaillés ci-dessous, bien que conçus pour fournir des orientations sur la révision de l'EN 15004-1, sont des changements qui suivent exactement les amendements/ajouts apportés à l'ISO 14520-1, à l'exception de celui détaillé dans la section 2.6 de ce guide.

## 2. CHANGEMENTS CLES

### 2.1 Informations relatives à la sécurité

Il a été convenu au sein du sous-comité SC8 de l'ISO que des impuretés pouvaient être présentes dans les limites des impuretés autorisées indiquées dans les spécifications de l'agent et qu'elles devaient être identifiées.

Ainsi, les limites supérieures pour toute impureté susceptible d'entraîner des toxicités aiguës à des concentrations inférieures à la NOAEL doivent être indiquées. Les seuils réels apparaîtront dans les parties spécifiques de l'agent, mais l'exigence d'identification de ces impuretés figure dans la norme EN 15004-1, paragraphe 5.2.1.

### 2.2 Indication de positionnement de l'actionneur

Des inquiétudes ont été exprimées quant au fait qu'en cas de retrait physique d'un actionneur électrique d'une vanne de conteneur ou d'une vanne de sélection, il n'était pas nécessaire de le signaler, ce qui signifie que l'utilisateur final pourrait ne pas en être informé.

Il a été convenu d'exiger qu'en cas de retrait d'un actionneur électrique d'une vanne de conteneur d'agent ou d'une vanne de sélection, une alarme sonore et visuelle soit émise au niveau du pupitre de commande. Cette exigence figure dans la nouvelle disposition 6.4.4.2 de la norme EN 15004-1.

### 2.3 Ventilation sous pression de l'enceinte

Le sujet de la ventilation en cas de surpression ou de sous-pression des enceintes protégées par des systèmes d'extinction d'incendie par gaz a été abordé dans les normes, mais dans la norme EN 15004-1 : édition 2019, aucune méthodologie n'a été proposée sur la façon de calculer les exigences.

Depuis l'édition 2019, l'EN ISO 21805, Lignes directrices pour la conception, la sélection et l'installation d'événements destinés à préserver l'intégrité structurelle des enceintes protégées par des systèmes d'extinction d'incendie par gaz, a été publiée.

La disposition 7.4.1 de la norme EN 15004-1 fait désormais spécifiquement référence à la norme EN ISO 21805.

### 2.4 Effets du bruit dans les zones sensibles

Au cours des dernières années, un certain nombre d'incidents très médiatisés ont été causés par le déclenchement de systèmes d'extinction d'incendie par gaz, qui ont entraîné des dommages aux disques durs des ordinateurs et/ou la perte de données, en raison du bruit.

La nouvelle disposition 7.5 de la norme EN 15004-1 attire l'attention sur les "effets du bruit" et donne des conseils sur la manière de réduire les risques.

## 2.5 Clarification de la classification des risques

La norme EN 15004-1 fournit des exigences permettant d'évaluer si un danger de classe A doit être traité comme un danger de classe A normal ou s'il peut comporter certains produits à haut risque ou un scénario justifiant une concentration de conception plus élevée.

Comme certaines enceintes peuvent contenir un mélange de risques normaux et élevés, et qu'elles peuvent être équipées d'un système de recirculation de l'air, certains lecteurs n'ont pas compris à quel moment les concentrations normales ou élevées devaient être utilisées..

Pour aider à clarifier comment et quand les concentrations normales et élevées doivent être utilisées, des conseils supplémentaires ont été ajoutés à la disposition 7.6.1.3 de la norme EN 15004-1.

## 2.6 Facteurs d'échelle

La norme ISO TS 12854 contient des conseils sur l'utilisation de facteurs d'échelle pour les carburants de classe B (autres que l'heptane). La révision de l'ISO 14520-1 a intégré ces exigences. La norme ISO TS 12854 a été retirée. L'EN15004-1, contrairement à l'ISO 14520-1, recommande l'utilisation d'un facteur d'échelle prédéfini de 1,15 lorsque le facteur d'échelle dérivé de l'application de la norme n'est pas disponible.

Les conseils précédemment contenus dans la norme ISO TS 12854 seront incorporés en tant qu'annexe I informative dans la norme EN 15004-1.

## 2.7 Critères d'évaluation des nouveaux agents

La norme ISO TR 23107 contient un ensemble d'exigences à fournir lorsqu'un nouvel agent est soumis pour inclusion dans la série ISO 14520.

Dans la mesure où la Spécification Technique est considérée comme contenant des informations importantes, il a été convenu de l'intégrer dans la norme et de retirer la norme ISO TR 23107.

Les conseils contenus dans la norme ISO TR 23107 seront incorporés en tant qu'annexe normative J dans la norme EN 15004-1.

# 3. SYNTHÈSE

La section Extinction d'Euralarm estime que les changements apportés à la norme EN 15004-1 constituent des améliorations importantes, et se félicite des améliorations apportées à la sécurité et à l'efficacité des systèmes d'extinction d'incendie par gaz, qui découleront de la révision de la norme EN 15004-1.

**Date de publication : Décembre 2024**

**euralarm**

Euralarm  
Gubelstrasse 22  
CH-6301 Zug (Suisse)

**Numéro de registre du commerce suisse : CHE-222.522.503**

**E [secretariat@euralarm.org](mailto:secretariat@euralarm.org)**

**W [www.euralarm.org](http://www.euralarm.org)**